



PROGRAMME REGIONAL DEMOGRAPHIE ET SANTE « DEMSAN »

**Appel à manifestation d'intérêt du premier cycle de financement
du fonds « FONDEMSAN »**

**A l'attention d'organisations de la société civile « intermédiaires »
actives dans les domaines des Droits et de la Santé, sexuels et
reproductifs.**

Termes de références

FINANCEMENT : AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

JUIN 2017

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En 2010, le Gouvernement allemand et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont convenu de la mise en place d'un Mécanisme de Financement Régional (MFR) des produits de la santé de la reproduction. Le suivi de la mise en œuvre de ce « **Programme régional santé de la reproduction et prévention du VIH /Sida dans la région de la CEDEAO (PRSR)** » est assuré par l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) et la KfW Banque de Développement.

L'objectif général du programme régional est de contribuer à une amélioration de la santé de la reproduction de la population dans l'espace CEDEAO. Il s'agit de contribuer à (i) la disponibilité des produits contraceptifs et (ii) la satisfaction de la demande en services de planning familial.

Après une première phase réalisée entre 2009 et 2012, la deuxième et troisième phase ont été initialisées presque simultanément et vont durer jusqu'à 2017. La phase IV quant à elle couvrira **2018-2021**, période durant laquelle le PRSR sera renforcé par **la composante 2 du projet Démographie et Santé (DEMSAN) de l'OOAS**, financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Cette composante a permis la création du fonds intitulé « **FONDEMSAN** » dont la mise en œuvre est assurée par l'OOAS et l'AFD.

Le FONDEMSAN vise à financer **des méso-projets de 256 000 euros sur dix-huit (18) mois** accordés à des consortia d'organisations de la société civile (OSC) dont la cheffe de file serait une OSC intermédiaire avec une évolution pour couvrir progressivement quatre pays francophones dont les indicateurs en matière de Droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) sont particulièrement faibles (Bénin, Burkina Faso, Mali et Niger) dans l'espace CEDEAO.

Ce fonds poursuit un triple objectif :

- favoriser l'émergence de projets novateurs menés par des OSC et complémentaires au renforcement de l'offre de services ;
- promouvoir la collaboration entre OSC techniciennes et mouvements de jeunes et de femmes ;
- accompagner la structuration de la société civile en matière de Santé reproductive (SR) et plus largement de DSSR.

Le FONDEMSAN concerne le **Burkina Faso, le Mali et le Niger** lors du premier cycle de financement, auquel s'ajoutera le **Bénin** lors du second.

2. OBJECTIFS

Objectif général : améliorer la santé de la reproduction et réduire les taux de morbidité et de mortalité maternelle dans les États membres de la CEDEAO.

Objectifs spécifiques :

Le FONDEMSAN appuiera des initiatives qui auront un impact significatif sur l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescent-e-s à travers des actions de mobilisation sociale et politique.

Les projets financés contribueront notamment à :

- Lever les barrières à l'accès des jeunes et adolescent-e-s aux services de DSSR relatives à l'environnement social et institutionnel ;
- Renforcer et suivre les engagements politiques et financiers des décideur-euse-s (nationaux-ales et locaux-ales) en faveur des DSSR des jeunes et adolescent-e-s ;
- Promouvoir l'éducation complète à la sexualité et renforcer son acceptation et sa mise en œuvre.

3. Composition du dossier de candidature

La lettre de manifestation d'intérêt exposera les points suivants sans excéder 5 pages :

- 1) la présentation succincte de l'organisation postulant en tant que cheffe de file (cf. Annexe 3) ;
- 2) la formulation des enjeux des DSSR dans le pays, en particulier pour les jeunes et les adolescent-e-s ;
- 3) la présentation des fenêtres d'opportunités en termes de mobilisation sociale et politique dans le pays ciblé, en particulier pour les jeunes et les adolescent-e-s ;
- 4) l'expérience de l'organisation dans le domaine et son savoir-faire en termes de coordination de projet ;
- 5) les avantages comparatifs du consortia (complémentarité).

4. La durée de la mission :

La durée de la mission est de dix-huit (18) mois.

5. Méthodologie de sélection

Le comité de sélection composé des Ministères de la Santé des pays concernés, de l'OOAS, de l'AFD et d'une organisation en charge de l'accompagnement, instruira les dossiers à la lumière des critères suivants :

- Éligibilité ;
- Respect des lignes directrices (dossier complet, respect du délai, etc.) ;
- Compréhension de l'enjeu ;
- Expérience et valeur ajoutée des associations pour répondre à la problématique ;
- Complémentarité des OSC entre elles ;
- Intégration locale et institutionnelle.

6. Expériences et critères d'éligibilités

Seules les organisations de la société civile à caractère « intermédiaire » postulant en tant que cheffes de file d'un consortium sont éligibles. Pour être considérée comme telle, l'organisation cheffe de file doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être une organisation de la société civile légalement reconnue au Burkina Faso, Mali ou Niger ;
- Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des DSSR ;
- Une participation effective aux dispositifs institutionnels nationaux et une appartenance à au moins un réseau thématique ;
- Une capacité à intervenir dans plusieurs régions du pays ;
- Une capacité de gestion administrative et financière de méso-projets appréciée selon des critères détaillés (cf. Grille d'autoévaluation d'éligibilité des OSC cheffes de file en Annexe 1) et un budget annuel moyen sur les trois (3) dernières années entre 400 000 et 1,5 million d'euros ;
- Une expérience dans la gestion de projets multi-acteurs.

Une grille d'autoévaluation d'éligibilité de l'OSC intermédiaire cheffe de file (cf. Annexe 1) et un tableau succinct présentant les partenaires dans le cadre du consortia (cf. Annexe 4) dûment remplis devront être joints à la lettre de manifestation d'intérêt.

L'organisation sera sélectionnée suivant la méthode basée sur la qualité telle que décrite dans les Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers (mis en vigueur à compter de février 2017).

Le présent avis est publié sur le site web de l'OOAS : www.wahooas.org.

Les manifestations d'intérêt complètes devront être envoyées en un unique email à l'adresse suivante :

Directeur Général

Organisation Ouest Africaine de la Santé

175 Avenue Dr Ouezzin Coulibaly

01 BP 153 Bobo-Dioulasso 01

Burkina Faso

Email : offres@wahooas.org

Date limite du dépôt des candidatures : le 06 août 2017.

Annexe n°1 : Grille d'autoévaluation d'éligibilité des OSC cheffes de file

Type de document	Statut (disponible/non disponible)*	Remarques
Une liste des projets sur les DSSR/PF avec les bailleurs et enveloppes budgétaires des cinq (5) dernières années		
Des preuves d'affiliation ou d'adhésion à des réseaux sur la thématique DSSR/PF		
Une preuve d'accord avec le Ministère de la Santé du pays (« Memorandum of Understanding », protocole d'accord)		
Le récépissé (certificat d'enregistrement) et les statuts de l'organisation		
Le code de conduite et/ou règlement de travail (règlement intérieur)		
Les trois derniers budgets annuels (au minimum 400 000 € annuels)		
Un manuel de procédure et/ou un ensemble de notes de service ou autre type de document décrivant les procédures de gestion administrative et financière		
Un rapport d'audit externe au cours des trois (3) années précédant la candidature au FONDEMSAN		
Une procédure d'approvisionnement/de passation de marché ou tout document en rapport avec la gestion des achats, tableaux des seuils d'achats, etc.		

*Dans le cas d'une présélection par le Comité, ces documents devront être rassemblés afin d'être présentés et vérifiés par l'organisation en charge de l'accompagnement lors d'une mission de pré-audit ainsi que des éléments complémentaires.

Annexe n°2 : Fiche de renseignement OSC cheffe de file

Nom complet	
Statut juridique (joindre le récépissé pour les associations)	
Date de création	
Adresse du siège	
Objet social	
Site internet/Page Facebook	
Domaines d'intervention	
Pays et régions d'intervention	
Public(s) cible(s)	
Budget annuel des trois (3) dernières années	
Composition de l'équipe administrative et financière et compétences	
Insertion de l'organisation dans des réseaux, coalitions au niveau local, national, régional, voire international	

Annexe n°3 : Fiche de renseignement OSC partenaire au sein du consortia*

Nom complet	
Statut juridique (joindre le récépissé pour les associations)	
Date de création	
Adresse du siège	
Objet social	
Site internet/Page Facebook	
Domaines d'intervention	
Pays et régions d'intervention	
Public(s) cible(s)	
Nature du partenariat entre l'organisme partenaire et le chef de file	
Valeur ajoutée de ce partenaire/complémentarité au sein du consortia	
Historique du partenariat entre l'organisme partenaire et le chef de file	
Rôle de l'organisme partenaire dans la mise en œuvre du projet	

*Dupliquez ce tableau autant de fois que nécessaire selon le nombre d'organisations dans le consortium.